

BUREAU MÉDICAL du 26 11 2021 14 heures Distanciel-TEAMS

Invitations : Dr CADET Michel, Pr CARRE François, Dr CHANUT Charles, Mr DEGUIL Medhi, Dr DESCLAUX François, Mr Emmanuel GIRARD, Dr GRIPPON Philippe, Dr KCEHLIN Daniel, Dr SCALLIET Thomas, Dr Gisèle SURANYI, Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI.

Présents : Dr CADET Michel, Dr CHANUT Charles, Dr DESCLAUX François, Mr Emmanuel GIRARD, Dr GRIPPON Philippe, Dr KCEHLIN Daniel, Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI, Mr Lionel FRAISSE.

1	Validation du Compte rendu (CR) du BM du 10.09.2021 avant validation BEX.
	<p>Le CR de ce bureau adressé par Daniel KOEHLIN quelques jours après sa tenue, n'ayant amené aucune remarque de la part des participants, est adopté à l'unanimité. Il sera donc présenté en l'état au BEX pour validation officielle.</p>
2	Validation du programme d'action et du budget prévisionnel pour l'olympiade 2021 2024.
	<p>Le programme d'action rédigé conjointement par les Dr GRIPPON et KOEHLIN, s'inspirant nettement des projets antérieurs élaborés au cours des olympiades antérieures est représenté en séance aux participants et en particulier à Mr Emmanuel GIRARD représentant l'exécutif fédéral. Il ne suscite pas de questions particulières en dehors de son retentissement sur le budget correspondant qui permettra ou pas de le réaliser, en partie ou en totalité. C'est ainsi que le Dr GRIPPON présente un budget réparti sur 4 ans à partir des actions ci-dessus définies dont il faudra définir les priorités afin de « rentrer » dans une somme globale de 3000€ estimée prévisible pour l'exercice 2022. C'est ce qui sera effectué le plus rapidement possible Une problématique voit le jour : qu'en sera-t-il d'actions qui pourraient être étalées sur plusieurs années, alors que le budget est attribué annuellement sans report d'éventuelles sommes créditrices. Ceci semble envisageable grâce à un échéancier pluriannuel avec des provisions estimées L'imputation budgétaire de la formation des médecins du bureau médical pose interrogation : à cet effet la question sera posée au service formation.</p>
3	Le point sur l'étude de la lyse isthmique des athlètes en liste du Canoë Kayak.
	<p>Le Dr Charles CHANUT nous fait un point d'étape sur ce projet d'étude de recherche de cette pathologie au sein des Canoë-Kayakistes inscrits sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau. Son travail commun avec le Dr Thomas SCALLIET permet d'éclaircir la procédure employée pour mettre en évidence cette atteinte des vertèbres lombo-sacrées qui ne devrait pas être exceptionnelle quand on voit la fréquence de cette maladie dans d'autres disciplines sportives. Un ajustement est proposé au cours des échanges quant à la population des sportifs qui sera sollicitée : est ainsi retenue la consultation des SHN jusqu'à N-5 afin de ne pas écarter de l'étude des athlètes qui auraient pu justement avoir arrêté la compétition pour cette raison médicale. L'intérêt d'actualiser les informations, de sensibiliser les médecins impliqués dans la Surveillance médicale réglementaire et le suivi des sportifs est souligné. Des questions de prise en charge budgétaires de cette étude sont évoquées. Quelques réponses méritent d'être précisées :</p>

-les dépenses inhérentes à cette étude seront prises en charge essentiellement sur le budget du Haut Niveau en raison du but poursuivi : la prévention et le traitement de cette pathologie au sein des Sportifs de Haut Niveau (SHN)
 -la nécessité de pratique d'examens complémentaires chez des sujets atteints (essentiellement IRM) est du ressort de l'assurance maladie (sur prescription du médecin traitant ou du spécialiste consulté).
 Donc au total le budget de la commission médicale nationale ne devrait pas être engagé sur cette opération.

4

Le point sur le groupe de travail en charge de l'harmonisation des catégories d'âges.

Mr Lionel FRAISSE présente le cadre de fonctionnement de ce groupe de travail fédéral incluant des représentants de disciplines sportives des sports de pagaie, de cadres techniques fédéraux et pour ce qui nous concernent de médecins.

Le but est d'actualiser les règlements sportifs fédéraux (généraux et particuliers pour les disciplines sportives).

Daniel KOEHLIN, sollicité, a participé aux deux dernières réunions. Son ressenti au terme de ces séances est l'aspect multifactoriel sous-jacent à cette harmonisation des catégories d'âge des compétiteurs : des catégories d'âge identiques pour toutes les disciplines (ce qui n'est pas le cas actuellement), l'adaptation du matériel selon l'âge du pratiquant, les caractéristiques du parcours de compétition selon la catégorie, la réalisation d'une animation sportive régionale et nationale sportive digne de ce nom, le développement de certaines disciplines en voie de progression, la cohérence avec les catégories d'âge au niveau international, la problématique différente des disciplines en équipes mixant les âges etc ..sans oublier surtout pour les professionnels de santé des questions de sécurité, de caractéristiques des populations et de maturité physique et psychologique pour les jeunes compétiteurs-rices

Le travail de synthèse effectué au terme de ces échanges fait envisager dans les deux scénarii retenus un regroupement de 3 années dans certaines catégories et surtout la création de U15 et U18, contrairement à l'état actuel où les catégories durent 2 ans dans les catégories de jeunes pratiquants : poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

D.KOEHLIN a précisé sa position en séance et en observation écrite à la réception du document de synthèse :

« Je tiendrai par ailleurs renouveler ma position : il y a moins de risques de surentrainement, de pathologies, d'échec pour les compétiteurs si la différence d'âge d'une catégorie est de 2 ans au lieu de 3 ans (surtout dans les catégories pré et per-pubertaires). Par ailleurs les surclassements permettent de donner de la souplesse au système.

En ce qui concerne les U21 et U23, pour moi ce serait l'un ou l'autre et non les deux »

Cette position est approuvée à l'unanimité par les membres du bureau médical qui insistent sur le fait que les médecins doivent être des protecteurs de la santé des compétiteurs, notamment les jeunes en situation pré pubertaire ou pubertaire en raison de leur fragilité physique et psychologique et du caractère pérenne que doit avoir la pratique sportive de compétition. Trop d'exemples d'athlètes surentraînés, ayant interrompu brutalement leur activité sportive dans un climat d'échec ont émaillé leur expérience professionnelle.

C'est donc la raison pour laquelle la situation actuelle est considérée comme satisfaisante, non justifiable de changements pour les jeunes catégories.

Des aménagements semblent possibles pour la catégorie senior et vétéran : U21 ? U23 ? vétéran à partir de 30 ans ...

Il est enfin rappelé que la possibilité de surclassements permet une adaptation parfois nécessaire pour des athlètes performants particulièrement précoces.
Si ces souhaits n'étaient pas retenus, le Dr Michel CADET expliquerait en Conseil Fédéral décisionnel cette position.

5 Pagaie Santé : Fiches techniques à l'usage des éducateurs Pagaie Santé.

Plusieurs réunions des médecins ont permis d'avancer sur la rédaction de fiches pagaie santé à l'attention des futurs éducateurs « pagaie-santé » fédéraux.
Les plus avancées sont celles du cancer et du diabète grâce aux propositions des Dr Michel CADET et Philippe GRIPPON.
Les autres médecins impliqués dans la rédaction de ces 12 fiches seront « relancés »
Les médecins rédacteurs sont conscients (et éprouvent ...) des difficultés d'élaboration de ces fiches qui doivent être accessibles aux patients pratiquants et à leur encadrement : ni trop de vulgarisation, ni trop scientifique ...Ceci explique la lenteur regrettée de la production de ces fiches qui seront ensuite analysées en Commission Pagaie Santé puis par le service de formation fédérale avant publication.

6 Programmation réunion du haut niveau

IL n'y a pas eu de réunion médicale du haut niveau depuis de trop nombreuses années.
Celle-ci s'impose donc de façon expresse surtout dans les suites des derniers jeux olympiques de TOKYO
Le choix de la date évoqué est le vendredi 21 janvier 2022. Celle-ci semble être acceptée par les membres présents et le Dr Thomas SCALLIET (médecin coordinateur du HN) qui s'est entretenu auparavant avec le Dr GRIPPON.
L'importance d'une réunion en présentiel est affirmée.
La communication avec l'équipe fédérale du haut niveau est primordiale pour obtenir le maximum de participation de cette dernière.

7 Questions diverses :

Est évoquée la plénière médicale qui devrait avoir lieu le dimanche 30 janvier 2022 (le lendemain de celle de la commission pagaie-santé)
Il est rappelé que cette réunion permet de recevoir les médecins régionaux qui présentent leur rapport d'activité annuel, mais aussi aux médecins fédéraux de participer à d'autres plénières fédérales (de disciplines d'activités sportives et transversales)

8 Date du prochain bureau médical.

La date proposée est le vendredi 14 janvier 2022 de 14H30 à 16H30